

## COMPTE RENDU DE L'ATELIER PROJET POUR LE CIMETIÈRE

GUY VERNET MARTINE DUFFAUD

JEUDI 6 JUILLET 2020 17H

### 1 SEULE PERSONNE A RÉPONDU A L'INVITATION

Nous sommes allés dans le cimetière pour voir sur place les actions à entreprendre. C'est l'ancien cimetière qui est concerné par le réaménagement .(celui du milieu)

Il s'agit de reprendre les fosses communes , la loi autorise les communes à reprendre les emplacements 5 ans après l'inhumation .Nous devons nous assurer qu'aucune démarche particulière auprès de famille n'est à faire. Cependant il nous semble courtois de prévenir les familles, pour qu'elles puissent récupérer les objets funéraires , ou même procéder au déplacement des cendres , dans ce cas se pose la question qui paie quoi ? l'extraction la commune , l'inhumation la famille ?

Il y a actuellement 60 fosses communes , le réaménagement permettrait de proposer une vingtaine de concessions et une trentaine de nouvelles fosses communes, avec une meilleure organisation du cimetière .

Il est nécessaire de créer un jardin du souvenir proche du columbarium , .Un espace est disponible à côté de l'actuel emplacement du columbarium , on pourrait le déplacer contre le mur et faire le jardin du souvenir à son pied., le caveau sur lequel est posé la croix et le columbarium actuellement pourrait devenir l'ossuaire .

Il serait nécessaire de rendre le cimetière accessible à la pelle mécanique , pour cela il pourrait se faire une route qui viendrait de la route qui desservirait l'éco quartier.Un terrain mitoyen du cimetière pourrait être utilisé comme parking.

Le réaménagement du cimetière devrait se faire en tenant compte de la possible ouverture du mur (à droite en montant), mais sans attendre la réalisation de la route d'accès.

Nous proposons de demander à plusieurs professionnels de nous faire des devis à priori , puis de se déplacer pour nous donner des conseils et avoir une idée précise du coût de l'opération .